MINISTÈRE DE LA CULTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décision 2026 – 012

La Directrice des Archives nationales

VU le Décret n°87-346 du 21 mai 1987 modifié, relatif à la rémunération de certains services rendus par le ministère de la culture ;

VU l'Arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales en service à compétence nationale ;

VU l'Arrêté du 5 mars 2009 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès du service à compétence nationale Archives nationales ;

DÉCIDE

ARTICLE 1

Le livre « Au crépuscule de l'Ancien Régime. Le cardinal de Rohan et l'affaire du collier » (272 pages), publié par les éditions des Musées de la Ville de Strasbourg, identifié par le numéro ISBN 978-2-35125-238-3 est mis en vente aux Archives nationales.

ARTICLE 2

Le prix de vente unitaire du livre « Au crépuscule de l'Ancien Régime. Le cardinal de Rohan et l'affaire du collier » toutes taxes comprises (taux TVA applicable : 5,5%) est de vingt-neuf euros (29 €).

ARTICLE 3

Les dispositions précédentes prendront effet à compter de la publication du présent acte sur le site internet des Archives nationales.

Fait à Saint-Denis, le 16 NOV. 2026

La directrice des Archives nationales

Marie-Françoise LIMON-BONNET